

JEROME BTP Tours TEMOIGNAGES

Jean Claude BROSSIER

Président de l'entreprise JEROME BTP jusqu'en 2017
Administrateur FNTP, chef de file du groupe de travail « lutte contre les TMS et bien-être au travail »
Vice-président du syndicat « Les canalisateurs »
Président de commission au CESER Centre Val de Loire

1 Mr BROSSIER pourquoi avoir choisi dans votre entreprise l'Education Posturale Globale pour la prévention des TMS troubles Musculosquelettiques

Dans les années 2000, j'ai été contraint au licenciement pour inaptitude à tous postes de deux salariés d'excellence. En qualité de marathonien, à l'époque, je me suis dit que mes salariés, eux, ne s'échauffaient jamais, ne s'étiraient jamais.

Compte tenu de l'inefficacité des seules formations gestes et postures proposées à l'époque, j'ai eu l'idée de consulter 30 kinés, 10 ont répondu, et 2 ont été retenus pour leur vision des choses, c'est comme cela que j'ai fait la connaissance de KINESIS formation. Analyse de postes, observations in situ avant de décider quoi que ce soit, c'est surtout ce qui m'avait décidé.

2- pourquoi cette formation vous a semblé nécessiter une formation de tous vos salariés ?

Dans la mesure où il s'agissait d'un projet d'entreprise, il me semblait EVIDENT que cette formation devait concerner tout le monde :

Les opérationnels de terrain, y compris chauffeurs et conducteurs d'engins.

Les administratifs

L'encadrement, Président compris.

KINESIS FORMATION
Kinésithérapeutes Formateurs

Que tout le monde ait entendu le même message pour opérer ce que j'ai appelé ensuite une véritable révolution culturelle, comportementale. .

3- quels sont pour vous les "points forts" de cette formation par rapport aux classiques formations « gestes et postures »?

Premièrement le point fort est d'observer le salarié à son poste de travail avant de décider ce qui est bien pour lui.

Deuxièmement, c'est de mener les formations sur le lieu de travail, en réelle situation, et en tenue de travail. Car par exemple, pour un canalisateur, au-delà des explications théoriques, avec les bottes, le casque, et la tenue, en fond de fouille, pelle en main, on montre, on met en œuvre, on explique.

Troisièmement, c'est d'oser aborder les trois thèmes fondamentaux, les trois piliers de cette formation

- A- L'étude du poste de travail , bien sur (équipement, geste et posture adaptés, etc)
- B- L'hygiène de vie (addictions, activités sportives, hydratation, alimentation, hygiène alimentaire, repos, sommeil, etc...)
- C- L'ambiance de travail (organisation, gestion du stress, etc..)

Quatrièmement, c'est d'impliquer Toute l'entreprise, pour que tout le monde évolue ensemble et , quelque part, s'auto corrige de ses mauvaises habitudes.

4- comment a t'elle été reçue par vos équipes..et avez vous obtenu des résultats , si oui lesquels??

Les résultats c'est des cotisations AT diminuées de 50 %

C'est moins d'AT, moins d'absentéisme, donc plus de monde au travail, plus serein, plus productif.

C'est aussi, sur la base de 3000 euros la journée de travail perdue (en dehors du manque à gagner de production), un maximum d'économie...

La perception par les équipes, c'est d'abord la satisfaction des salariés de voir que l'on est à leur écoute pour un mieux être réel, même si, bien sur, il est difficile de changer radicalement des habitudes culturelles , des comportements ancrés depuis l'enfance.

Mais chacun a fait un petit pas, un pas, un grand pas... dans son regard sur l'effort, dans sa perception de la pénibilité, dans sa gestion de la fatigue, dans l'organisation de son travail ou de son hygiène de vie.

Maintenant les échauffements sont en place c'est acquis la culture a évoluée.

5- recommanderiez vous cette formation a d'autres entreprises ?

Bien sûr que oui !

Plus de la même chose, plus du même du même résultat !

D'autant plus que l'évolution de nos modes de vie, l'importance des perturbations environnementales (qualité de l'air, pollutions diverses, perturbateurs endocriniens ou autres, etc etc) ne feront qu'accroître les maladies et accidents professionnels dont la responsabilité est totalement reportée sur le dos des entreprises

IL EST URGENT D'AGIR.